

Délégation départementale de l'Action Sociale  
10 rue Louis Bodin – CS 50001  
41026 BLOIS Cedex



02.54.55.13.27



[deleg41.sg-drh3c@finances.gouv.fr](mailto:deleg41.sg-drh3c@finances.gouv.fr)

## *Un problème juridique ?*

Dans le cadre des crédits d'actions locales, la délégation de l'action sociale vous propose une consultation gratuite auprès d'un cabinet d'avocats, à Blois.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec la délégation :

Par téléphone : 02 54 55 13 27

Ou par messagerie : [deleg41.sg-drh3c@finances.gouv.fr](mailto:deleg41.sg-drh3c@finances.gouv.fr)

**N.B. : Cette consultation gratuite est limitée à un rendez-vous par an et par agent.**